

FORMATION CONTINUE Instituts de Formations Paramédicales du CH Edmond GARCIN

Mise à niveau nouveau référentiel de formation Auxiliaire de puériculture

RÉSUMÉ

Selon l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, les AP sont formé.e.s à de nouveaux actes, notamment :

- Recueil de la saturation en oxygène
- Recueil de la glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique
- Lecture instantanée de la bilirubine par voie transcutanée
- Changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
- Pose de suppositoire d'aide à l'élimination
- Lavage oculaire et instillation de collyre
- Montage, entretien du matériel et réalisation d'aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée
- Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire.

PRE-REQUIS

Auxiliaires de puériculture diplômé.e.s avant 2021

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances et compétences relatives aux nouveaux actes AP
- Réaliser en toute sécurité les actes nouveaux relevant du dernier arrêté des formations AP.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

- Être capable de mettre en application les nouveaux actes du référentiel 2021 en fonction de la situation rencontrée et du lieu d'exercice (ex : hôpital, MAC, maternité...)
- Savoir pratiquer les nouveaux gestes techniques dans un contexte de soins spécifiques
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude
- Connaître le nouveau champ de compétences de l'AP
- Acquérir les connaissances nécessaires pour utiliser le Portfolio des élèves AP ainsi que la feuille de bilan de compétences en fin de stage

selon les attendues du nouveau référentiel de formation

MÉTHODE D'ANIMATION

- Apports théoriques et mises en pratique en laboratoire de simulation en santé

INTERVENANTS

Formatrices IPDE de l'IFAP et formateurs de l'IFSI

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Mme MOYA Joëlle- IPDE formatrice de l'IFAP

04 42 84 75 86

jmoya@ifsi-aubagne.fr

Mme PONCELET Marion - IPDE formatrice de l'IFAP

04 42 84 75 43

mponcelet@ifsi-aubagne.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont de type pratique lors des mises en situation.

Les critères d'atteinte des objectifs définis sont en début de session.

PUBLICS

Cette formation s'adresse auxiliaires de puériculture.

DURÉE

La formation dure 35 heures, pour un groupe de 16 personnes maximum.

COÛT

- 980 euros par personne

- Possibilité de tarif de groupe (960 euros la journée)

LIEU et DATES

Le lieu (IFP ou sur site avec 1 jour en laboratoire de simulation en santé sur les IFP) et dates sont à déterminer avec les bénéficiaires.

FORMATION CONTINUE Instituts de Formations Paramédicales du CH Edmond GARCIN

BULLETIN D'INSCRIPTION

INTITULE DE LA FORMATION : « Mise à niveau nouveau référentiel de formation AP »

DATES :

NOM :

Prénom :

Structure :

Fonction :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Le coût de la formation est de

Signature :

**Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à nicolas.maisonobe@ifsi-aubagne.fr
responsable administratif des formations continues**